BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer avant le 13 février 2011 à

Romy ANSORBOLO 5, avenue Charles Chausy

Résidence La Fontaine OU <u>romy.ansoborlo@orange.fr</u>

26130 Saint Paul Trois Châteaux

06.82.29.70.14

Accompagné du règlement: Chèque à l'ordre de Ligue Rhône-Alpes de Triathlon

Pour les licencié(e)s FFTri: Photocopie de la licence 2011

Pour les non licencié(e)s : Copie du certificat médical de non contre indication de la pratique du Bike & Run et/ou du Triathlon en compétition

datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.

Tarifs par personne	Avenir 1 et 2	Découverte	Sprint	
licencié	□ 2,5€ /pers	□ 4€/ pers	□ 7,5 € / pers	
Non licencié	□ 4,5€ /pers	□ 8€ / pers	□ 11,5 € / pers	

FOIIIPIER 1

EQUIPIER 2				
Nom:				
Prénom :				
Adresse:				
Code postal :				
Club:				
N°licence Je déclare me soumettre au règlement de l'épreuve : Signature :				
Autorisation parentale pour les mineurs:				
Je soussigné(e):				
Autorise ma fille, mon fils				
A participer au Bike&Run du 20 février				
2011 et déclare avoir pris connaissance				
du règlement de l'épreuve.				
Signature des parents :				



De la Ligue Rhône Alpes de Triathlon & du Triathlon Club des Monts du Lyonnais

Dimanche 20 février 2011

AVEIZE (69) - Salle Jean Moulin

Parcours adaptés à tous les âges et tous les états de forme !!!

	Découverte	Avenir 1	Avenir 2	Sprint
Distances	5,8 km	1,5 km	2,8 km	13,5 km
Départ	11h	12h	12h30	14h

Retrait des dossards: 9h30—11h et 12h30—13h30

Récompenses (Scratch et Clubs): 16h

Au cœur des Monts du Lyonnais, à 800m d'altitude, Le village d'Aveize et tous les membres du *TCML* vous attendent dans des conditions optimales!

Vestiaires et <u>douches chaudes</u>!!
Plateaux repas, sandwichs & buvette ...
Espace pique nique couvert
Jeux couverts et en plein air pour enfants









Principe du Bike & Run

Type d'épreuve qui se pratique par équipe de deux avec un seul VTT et deux casques. Les deux partenaires s'échangent le VTT comme bon leur semble : pendant que l'un court, l'autre pédale. Au passage de la zone de contrôle et à l'arrivée, les deux coéquipiers doivent être obligatoirement côte à côte.

tpreuves

ouvertes aux licenciés FFTri et aux non licenciés

Epreuve « Découverte » : A partir de la catégorie minime (nés en 1997 et avant) **Epreuve « Avenir 1 » :** Mini-poussins (2004-2005) et poussins (2002-2003) **Epreuve « Avenir 2 » :** Pupilles (2000-2001) et Benjamins (1998-1999) **Epreuve « Sprint »:** A partir de la catégorie Cadet (nés en 1995 et avant)

Attention : Les non licenciés et les possesseurs d'une licence accueil ou dirigeant doivent se munir d'un pass – journée le jour de l'épreuve. De plus, ils devront (à l'exception des licences accueil compétition) présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du Bike and Run et/ou du Triathlon en compétition datant de moins d'un an au jour de l'épreuve (voir modèle).

Constitutions des équipes Féminises, Mixtes ou Masculines

Sur les épreuves « Avenir » et « Sprint » : Les binômes sont composés de deux équipiers soit de même catégorie d'âge, soit de deux catégories d'âge successives.

Mini-Poussin et Poussin Exemple: Avenir 1

Avenir 2 Pupille et Benjamin **Sprint** Cadet et Junior

Junior et Sénior Sénior et Vétéran

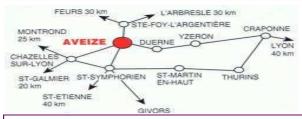
Sur l'épreuve « Découverte » : La composition des binômes est libre, mais doit comporter au moins un minime pour prétendre aux « récompenses clubs ».











Récompenses Scratch et Clubs

Scratch: Un club peut participer aux différentes épreuves sans répondre aux critères « récompenses clubs » énoncés ci-dessous. Le ou les binômes seront classés et récompensés au scratch.

« Récompenses clubs » si les conditions suivantes sont remplies : Le club devra présenter au moins un binôme sur chaque épreuve (Avenir 1 ou 2 + Découverte + Sprint), avec au moins une féminine sur l'un des parcours et un minime sur le Découverte. Si un club présente plusieurs binômes sur un format de course, c'est le meilleur binôme du club qui est pris en compte dans le classement. Les binômes composés d'un non licencié seront classés mais non - considérés comme équipe club.

Certificat Médical (A remplir par votre médecin)

Je soussigné(e), Docteur

Certifie que l'état de santé de Mr / Mme / Melle :....

Ne présente pas ce jour de contre indication à pratiquer le Bike and Run en compétition.

Fait à

Signature et cachet obligatoires :















